

# REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE  
ETAT-MAJOR  
DE L'ARMEE NATIONALE POPULAIRE  
ECOLE NATIONALE PREPARATOIRE  
AUX ETUDES D'INGENIORAT  
BADJI MOKHTAR

## MISE EN DEMEURE N°02

Conformément aux dispositions de l'article 149 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et de délégations de services publics, et conformément à l'article N°21 du contrat 11/2023 du 03/07/2023, l'EURL 2A BOOKS DIFFUSION, sis à la CITE EL MOUDJAHIDINE N°65 COMMUNE BEN AKNOUN – ALGER, est mise en demeure pour la deuxième fois dans un délai n'excédant pas les dix (10) jours, à l'effet de procéder à l'exécution de ses obligations contractuelles.

Le décompte commence à compter de la parution de cette mise en demeure, dans les quotidiens nationaux et dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (**BOMOP**). Passé ce délai, des mesures coercitives seront appliquées à l'encontre de la société, conformément à la réglementation en vigueur.